part dans la chaloupe et tous les agrès. Tu as femme et enfants et tu es obligé de rester ici: pour moi je m'en vas et Dieu sait quand je reviendrai. Ne desserre pas la bouche sur ce qui nous est arrivé.

Levêque essaya de me retenir, en me persuadant qu'il n'y avait aucun danger, que c'était un pur accident, et que les gens de la Compagnie, prenant toujours la justice dans leurs mains, n'avaient pas coutume de poursuivre ceux qui en usaient de même à leur égard.

Tout fut inutile, la terre me brûlait sous les pieds. Levêque me donna ce qu'il avait d'argent à la maison : je dis adieu à lui et à sa famille et je partis pour Québec, sans savoir de quel côte je dirigerais ensuite mes pas.

En arrivant à Québec, je rencontrai un guide des Pays d'en Haut qui me demanda si je voulais m'engager pour quelques années à la Compagnie-du-Nord-Ouest. Trois canots chargés devaient partir, dans quelques jours, pour faire le voyage, et on avait encore besoin de quelques engagés à long terme, pour compléter les équipages et le nombre des voyageurs requis là liaut.

Cette proposition me convenait fort; mais je pensai à mon vœu, et je craignis que les obligations qu'il m'imposait ne fissent obstacle à ce projet. J'allai trouver un prêtre, pour lui soumettre mes scrupules.

—Mon ami, me dit le prêtre, votre vœu n'est point une objection à votre départ. Vous pouvez vous engager